



Fédération suisse d'élevage du cheval de la race
des Franches-Montagnes
Schweizerischer Freibergerzuchtverband
Federazione Svizzera d'allevamento
di razza Franches-Montagnes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cheval des Franches-Montagnes **La Fédération suisse préoccupée par PA 2014-2017**

Réunis en assemblée le 18 avril 2012 à Riedholz, les 113 délégués de la Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM) ont exprimé leurs préoccupations au sujet du projet de politique agricole pour les années 2014 à 2017 (PA 2014-2017). De plus, ils ont adopté un programme d'activités chargé pour l'année en cours, ont approuvé des comptes 2011 excellents et un budget 2012 équilibré ; ils ont aussi admis un nouveau membre et nommé deux nouveaux juges de race.

Dans son contenu actuel le projet de politique agricole de la Confédération pour les années 2014 à 2017 suscite de sérieuses réserves de la part de la FSFM. Il contribuera en effet à favoriser, voire à accélérer, la diminution des effectifs de chevaux de la race des Franches-Montagnes en Suisse. Des modifications de ce projet sont donc indispensables. La Fédération interviendra dans ce sens auprès de toutes les instances concernées avant les débats des chambres fédérales.

Les activités de la FSFM durant ces prochains mois seront très riches et intenses. La révision des statuts et de l'ensemble des règlements fera l'objet d'une large consultation auprès des éleveurs, notamment lors de réunions qui se tiendront dans toutes les régions de Suisse. Concernant la promotion et la commercialisation, différentes mesures de marketing et de soutien à la commercialisation seront mises en œuvre à court terme. Quant à la consanguinité, la FSFM poursuit ses efforts de conseil auprès des éleveurs ; elle envisage aussi, pour 2013, de développer un outil internet performant et de le mettre à disposition de tous les intéressés.

Pour la troisième année consécutive, les comptes de la FSFM bouclent avec un résultat positif supérieur aux prévisions. Ainsi, les fonds propres disponibles permettent d'envisager l'avenir des finances de la FSFM avec sérénité. Quant au budget 2012, il est équilibré, malgré un soutien public en diminution du fait de la régression du nombre de naissances de poulains.

Pour donner suite à la décision prise l'année passée par les délégués, à savoir la création d'une nouvelle section SBU (Stud-book Urfreiberger) dans son Stud-book, la FSFM a admis le RRFB comme membre ordinaire. Outre ses droits et obligations découlant des statuts de la FSFM, le RRFB est chargé de définir et d'appliquer le règlement d'élevage de la section SBU.

Enfin, les délégués ont nommé deux nouveaux juges de races, à savoir Pierre Koller de Bellelay (BE) et Philippe Marchand d' Epiquerez (JU) pour remplacer Eddy Von Allmen et André Theurillat qui cessent leur activité en raison de la limitation de la durée des mandats fixée à 12 ans.

Riedholz, le 18 avril 2012

**Fédération suisse d'élevage du cheval
de la race des Franches-Montagnes**

Personnes de contact :

- Bernard Beuret, président FSFM, 032 438 82 48 / 079 849 65 77
- Stéphane Klopfenstein, gérant FSFM, 026 676 63 42 / 076 583 70 33